

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le deux novembre, le conseil municipal d'AUZITS s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît OLIVIÉ, Maire.

Date de la convocation : 24/10/2022

Présents : ALCOUFFE Christophe, BONAFÉ Brigitte, DEBAECKER Louise, LOTTIN Cyprien, OLIVIÉ Benoît, PORTIÉ Serge, ROZIÈRES Nathalie, RUFIE Bertin, SANCHEZ Nadine, VIDAL Sylvie

Pouvoirs : Sylvain TEULIER donne pouvoir à LOTTIN Cyprien, Adeline CASANOVA donne pouvoir à Nadine SANCHEZ

Secrétaire de séance : Nathalie ROZIÈRES

Le compte-rendu de la séance en date du 22 septembre 2022 est approuvé à 11 voix Pour et 1 abstention.

DELIBERATIONS

1- Délibération pour le groupement de commandes poteaux incendie SMAEP

Le SMAEP de Montbazens -Rignac propose un groupement de commandes pour le contrôle, la maintenance et l'entretien des poteaux d'incendie installés sur la commune, en tant que coordonnateur de ce groupement. L'ensemble du conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commandes.

La délibération est approuvée à 12 voix pour.

2- Délibération pour les modifications des conditions de mise en service et de coupure de l'éclairage public

Après avoir remplacé les ampoules énergivores et pour finaliser l'opération d'économie d'énergie, il est souhaitable d'éteindre l'éclairage public de 23H à 5H du matin. L'éclairage public sera rallumé le matin durant les périodes hivernales. Cette extinction portera sur l'ensemble de la commune sauf sur les éclairages isolés. Un arrêté réglementaire sera pris par Monsieur le maire.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

3- Décision Modificative budget commune

Afin de régulariser un paiement de la taxe foncière, il est proposé un virement de crédits du compte 61521 pour un montant de 3200 € et du compte 022 pour un montant de 3000 € , le tout vers le compte 63512 pour un montant de 6200€.

La délibération est approuvée à 12 voix pour.

4- Délibération pour proposition offre de concours

Une extension de réseau électrique a été effectuée par le SIEDA afin d'alimenter une future maison d'habitation au lieu-dit « Cave Contour » pour un montant global de travaux de 12 358 € HT. L'offre de concours s'élève à 3 707,43 € HT : les acquéreurs prendront en charge ce montant selon leur demande.

La délibération est approuvée à 12 voix pour.

5- Délibération pour la mise en œuvre du référentiel M57 année 2023

La M57 est une nouvelle nomenclature comptable, préconisée par l'Etat aux collectivités locales, qui va remplacer la M14 actuelle pour l'exercice 2023. Quelques aspects comptables seront modifiées et des dispositions budgétaires seront plus souples : par exemple des virements de crédits seront possibles de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) et entre opérations. La M57 est un prérequis indispensable à la mise en place du Compte Financier Unique voulu par l'administration.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

6- Délibération pour la désignation des entreprises pour les travaux d'aménagement des espaces publics du Plateau d'Hymes et plan de financement

A la suite de l'analyse des propositions par la commission d'appel d'offres, cette dernière propose à l'ensemble du conseil municipal de retenir :

- Pour le lot 1 (VRD), l'entreprise Grégory pour un montant de 183 619,93 € HT soit 220 343,92 € TTC
- Pour le lot 3 (Aménagements paysagers), l'entreprise Antoine Paysage pour un montant de 22 424,50 € HT soit 26 909,40 € TTC

En ce qui concerne le lot 2 (serrurerie) et le lot 4 (charpente-couverture), ils donneront lieu à des demandes de devis auprès des entreprises compétentes, car l'appel d'offre initial n'a donné lieu à aucune offre.

De plus, le plan de financement est proposé pour cette opération. L'estimatif du montant global de l'opération est de 278 646,81 € HT : un montant estimatif de 103 646,81 € HT resterait à charge de la commune, après octroi de subventions du Département, de l'Etat et de la Région Occitanie.

La délibération est approuvée à 11 voix pour et 1 abstention

7- Délibération pour la suppression et la création d'un emploi permanent dans les communes de moins de 1000 habitants, et les groupements de communes regroupant moins de 1500 habitants.

L'emploi d'adjoint technique titulaire est supprimé car le poste est inoccupé.

Un poste en CDD emploi permanent pour une durée de 3 ans, renouvelable chaque année dit être créé à compter du 1^{er} janvier 2023.

La délibération est approuvée à 8 voix pour et 4 abstentions

SUJET ABORDÉS

Devis

- Projet City Park :

3 devis pour la création de la plateforme d'une surface de 22m par 12 m ont été réceptionnés :

- L'entreprise CFTP : 20 914 € HT / 25 096.80 € TTC
- L'entreprise Grégory : 20 644 € HT / 24 772.80 € TTC
- L'entreprise Arrazat : 17 986,30 € HT / 21 583.56 € TTC
-

Le choix se porte sur l'entreprise Arrazat (11 voix Pour et 1 Abstention)

2 devis pour l'équipement : 2 frontons foot hand basket, 2 mini buts

- L'entreprise Agorespace : 58 710 € HT / 70 452 € TTC
- L'entreprise Husson (fourniture) : 25 793.75 € HT / 30 952,50 € TTC associée à l'entreprise Paysage Concept (mise en place) : 17 700 € HT / 21 240 € TTC

Montant total : 43 493.75 € HT / 52 192.50 € TTC

Le choix se porte sur l'offre Husson + Paysage Concept (12 voix Pour)

La préparation des Jeux Olympiques 2024 s'accompagne de plusieurs dispositifs d'aides : dans ce cadre, un dossier de demande de subvention sera déposé.

Travaux en cours :

- Stade : reensemencement du terrain fait par des élus et des bénévoles du club de football
- Eglise d'Auzits : réfection de la toiture

Projet ouverture ruisseau Riou Viou

Monsieur le Maire présente les travaux d'ouverture du ruisseau Riou Viou dans la traversée d'Auzits. La description des ouvrages est faite avec les différentes caractéristiques de l'étude menée par le cabinet Hydrétudes et par le cabinet Calligée. Le début des travaux aura lieu en mai 2023.

Elaboration du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs est issu du PCS, Plan Communal de Sauvegarde, déjà élaboré depuis plusieurs années par la commune (consultable en mairie).

Ces deux documents répondent à une obligation réglementaire.

Ils traitent des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune.

Le DICRIM est spécifiquement destiné à l'information des habitants sur les risques qui les concernent et les moyens d'alerte en cas de survenance du risque.

Il s'agira donc d'élaborer un document pratique et synthétique, compréhensible par tous.

Information France Services

« France Services » permet d'effectuer des démarches en ligne en étant accompagné par un professionnel. Actuellement, ce service est ouvert à la Poste de Rignac. L'ensemble des élus souhaiterait qu'un bus France services soit mis à disposition de la population de la commune avec une permanence possible sur les trois hameaux. Cette proposition va être étudiée en lien avec la sous-préfecture.

Subvention classe de neige école Roger Noyer

Un voyage scolaire pour l'année 2022- 2023 est prévu pour 19 élèves de l'école. Afin d'alléger le budget des familles, l'équipe municipale décide de verser un montant de 1500 € à l'OCCE Roger Noyer.

INFORMATIONS

- Une enquête pour le PLUI est en cours : réponse préparée par les élus.
- Commémoration du 11 novembre : 10H à Rulhe et 11H à Auzits
- Le goûter des personnes des plus de 70 ans offert par la mairie aura lieu le 22 novembre
- Marché de Noël OPTEO le 9 décembre 2022
- Spectacle Noël offert par la mairie le 13 décembre 2022 à l'école et à OPTEO Auzits.

La séance est levée à 23h30